



INTERPOL

NUMÉRO 22 AVRIL 2023

SIPAO

LETTRE D'INFORMATION



Teresa Alexandrina DA SILVA
Ministre de la Justice
et des Droits de l'Homme

ÉDITORIAL

Je suis honorée par cette opportunité qui m'est offerte de faire cet éditorial dans cette revue trimestrielle du programme WAPIS/SIPAO, et ce, pour deux raisons : d'abord, en ma qualité d'ancienne point de contact national (SPOC) du programme, mais aussi en ma qualité de ministre de la Justice, qui a la tutelle institutionnelle du Système Intégré d'Informations Criminelles (SIIC), lequel fait office de Centre de recueil et d'enregistrement des données (DACORE)

Nul besoin de rappeler la situation sécuritaire qui prévaut dans la région de l'Afrique de l'Ouest, en proie à la fois aux activités de groupes criminels organisés, mais aussi de terroristes.

Partageant un même espace communautaire qui consacre le principe de la libre circulation des personnes et des biens, l'absence ou la faiblesse des échanges d'informations entre les services chargés de l'application de la loi ne fait que profiter aux organisations criminelles.

Ainsi, accroître la capacité des services chargés de l'application de la loi des pays d'Afrique de l'Ouest à combattre la criminalité transnationale et le terrorisme grâce au renforcement du partage d'informations est devenu un impératif.

Sans risque de me tromper, je dirais que les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont bien pris la mesure de cet impératif en sollicitant, à travers la Commission de la CEDEAO, la mise en place d'un système d'échange d'informations entre les services chargés de l'application de la loi.

Le programme SIPAO a vu le jour pour répondre à ces défis sécuritaires, en permettant un recueil efficace d'informations de police par le biais d'un système national centralisé et automatisé, offrant la possibilité de partager les informations recueillies aux niveaux national, régional et international.

Comme le rappelait le Chef du programme SIPAO, « [...] la numérisation des données policières de chaque pays et la possibilité de mise en réseau vont changer l'histoire de la lutte contre la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest, comme elles l'ont changée dans d'autres parties du monde ». J'ajouterais que nous avons, à cet effet, de quoi être encore plus engagés, car nous ne sommes pas seulement des contemporains ou des témoins de ce bouleversement de l'histoire, mais des acteurs clés.

DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
À LA UNE	3
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	6
LE COIN AFIS	7
LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME	8
CONCLUSION	9



Ce programme est financé par l'Union européenne



La Guinée-Bissau, mon pays, n'est pas en reste dans cette dynamique régionale. Inscrite au programme dans le cadre de la phase FED 3 en 2017, elle s'est évertuée à satisfaire les prérequis juridiques et techniques tels que convenus dans le protocole d'accord signé avec INTERPOL.

En novembre 2022, dans le cadre de la mise en œuvre du programme, je procédais à la réception des équipements informatiques offerts à mon pays et, le 9 mars 2023, je procédais aussi à l'inauguration du SIIC/DACORE.

Je saisis l'occasion de remercier encore une fois l'Union européenne, qui a accepté de financer ce programme, la CEDEAO pour son accompagnement politique, mais aussi l'O.I.P.C.-INTERPOL, à qui la mise en œuvre a été confiée.

Je suis heureuse de voir aujourd'hui que le centre est fonctionnel et est composé d'enquêteurs venant des différents services chargés de l'application de la loi.

Cela dit, l'existence de DACORE dans nos pays ne doit pas être une fin en soi, mais le début d'une vraie tradition de coopération entre les différents acteurs chargés de l'application de la loi, tant au niveau national, régional que mondial. Tels sont d'ailleurs les trois niveaux de mise en œuvre retenus par le programme.

Chers lecteurs et membres de la famille SIPAO, dans notre combat de tous les jours, l'information ne peut réellement servir que lorsqu'elle est de source légale, de bonne qualité et accessible en toute sécurité.

Cette transition me permet de rappeler que le SIPAO est certes un outil de police, mais c'est aussi un outil au service de la justice. Je suis consciente que le respect de la légalité dans son utilisation, et particulièrement la protection des données à caractère personnel, est un élément fondamental. Je m'engage dès lors à tout mettre en œuvre pour que notre dispositif juridique soit renforcé et adapté aux exigences actuelles.

Je voudrais aussi, en ce mois spécial de mars, profiter de cette tribune pour rendre un vibrant hommage à toutes les femmes, particulièrement à celles qui œuvrent dans la promotion de la justice et de l'État de droit pour une paix sociale dans le monde.

Pour terminer, je souhaite un franc succès à INTERPOL dans la poursuite de la mise en œuvre du programme SIPAO en Guinée-Bissau et dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest.

À LA UNE

Première visite du Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL, M. Stephen Kavanagh, en Afrique de l'Ouest dans le cadre du SIPAO

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme, le Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL, M. Stephen KAVANAGH, a effectué une visite stratégique au Ghana et au Nigéria en vue de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme SIPAO dans ces pays et, surtout, renforcer son appropriation par les autorités nationales.

En mission au Nigéria du 16 au 18 janvier 2023, le Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL, accompagné du Sous-directeur Afrique, M. Theos BADEGE, et du Chef du programme SIPAO, M. Richard GOTWE, a rencontré les autorités nationales, notamment le ministre des Affaires Policières, M. Muhammad Maigari Dingyadi, dans l'optique de relever tous les défis rencontrés dans la mise en œuvre du programme. Ces défis, principalement d'ordre technique et organisationnel, ont été discutés avec les hautes autorités nigérianes, qui ont décidé de l'organisation prochaine d'un Comité national SIPAO en vue de prendre des décisions relatives aux défis débattus.



Visite stratégique de la délégation d'INTERPOL au Nigéria

L'un des points saillants de cette visite a été l'entretien entre le Directeur exécutif et le nouveau Commissaire des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la Commission de la CEDEAO, le Dr Abdel Fatau Musah. Cette rencontre a été l'opportunité pour le Directeur exécutif d'INTERPOL de consolider les relations entre INTERPOL et la CEDEAO dans le cadre du renforcement de leurs efforts communs pour une région ouest-africaine plus sûre. Ainsi, plusieurs initiatives ont été discutées, et plus particulièrement celle du SIPAO, socle de la coopération sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Dans la même dynamique, d'autres rencontres se sont tenues, notamment avec la délégation de l'Union européenne à Abuja, le Directeur général de la Police nationale du Nigéria, ou encore le Chef de la Commission de lutte contre la criminalité économique et financière (EFCC).

C'est dans ce même cadre qu'il a poursuivi sa visite au Ghana les 19 et 20 janvier 2023, où il a rencontré plusieurs partenaires de mise en œuvre du SIPAO dans le pays. Lors d'un entretien avec la Directrice de cabinet du ministre de l'Intérieur, Mme Adélaïde Anno-KUMI, la délégation a exposé les défis rencontrés dans la mise en œuvre du SIPAO au Ghana, pays pilote du programme depuis 2012. Les autorités ont promis de prendre les mesures nécessaires en vue de consolider le SIPAO au Ghana.



Visite stratégique de la délégation d'INTERPOL au Ghana

Cette mission a été ponctuée par plusieurs autres rencontres, notamment avec Son Excellence Irchad Razaaly, Chef de la délégation de l'Union européenne au Ghana, en vue de d'obtenir son soutien pour sensibiliser les autorités nationales à la mise en œuvre effective du SIPAO.

Le Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL a aussi profité de l'occasion pour rencontrer les acteurs de la mise en œuvre du programme au Ghana, notamment le Directeur de la Police nationale, le Directeur de la Commission de contrôle des stupéfiants, le Directeur de l'administration pénitentiaire, ou encore le Directeur adjoint des services d'immigration.

Inauguration du CREDPOL : la Guinée consolide son architecture sécuritaire dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée transnationale et le terrorisme

Le gouvernement de la Guinée, représenté par son ministre de la Sécurité et de la Protection civile, M. Bachir DIALLO, a procédé, le mercredi 25 janvier 2023, à l'inauguration du Centre de recueil et d'enregistrement des données policières (CREDPOL) dans le cadre du programme « Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest » (SIPAO).



Cérémonie d'inauguration du CREDPOL – Conakry (Guinée), 25 janvier 2023

Le CREDPOL est le Centre national de recueil et d'enregistrement des données policières, qui sera chargé, en Guinée, de la gestion du Système national d'information policière. Ce centre fera office de catalyseur pour le renforcement de la sécurité et des synergies entre les différents services chargés de l'application de la loi dans le pays, en les réunissant dans le processus de

recueil, de centralisation, de sauvegarde et de partage des données de police aux niveaux national, régional et mondial, par le canal du système de communication sécurisé I-24/7 d'INTERPOL. Le CREDPOL facilitera ainsi le travail quotidien des agents de première ligne dans le cadre d'enquêtes criminelles, mais aussi dans le traitement des mouvements de personnes et de biens au niveau des frontières.

Cette inauguration marque le début d'une nouvelle étape dans la mise en œuvre du programme, avec, en perspective, l'extension du système d'information policière aux services chargés de l'application de la loi et aux tribunaux de Conakry et dans les provinces. INTERPOL accompagnera ce déploiement jusqu'en novembre 2023, date de fin du programme. La Guinée devra, pour sa part, débiter la prise en main et la poursuite du maillage territorial avec le budget alloué au CREDPOL. À ce propos, l'Union européenne, la CEDEAO et INTERPOL restent confiants au regard de l'engagement renouvelé des autorités du pays.

La cérémonie a vu la présence du Représentant de la Cheffe de la délégation de l'Union européenne en Guinée, M. Raymond Lataste, du Représentant résident de la CEDEAO en Guinée, S. E. M. Louis-Blaise AKA-BROU, du Directeur de l'Appui opérationnel et de l'analyse d'INTERPOL, M. Cyril GOUT, du Chef du programme SIPAO, M. Richard GOTWE, ainsi que de plusieurs ambassadeurs accrédités en Guinée et de responsables des services chargés de l'application de la loi.

Le Centre du Système Intégré d'Informations Criminelles (SIIC) ouvre ses portes en Guinée-Bissau pour lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

Le programme SIPAO a franchi une étape cruciale en Guinée-Bissau, avec l'inauguration du Centre du Système Intégré d'Informations Criminelles (SIIC) le 9 mars 2023 à Bissau. Ce centre sera le point névralgique du recueil, de la gestion et du partage d'informations criminelles entre les différents services chargés de l'application de la loi.

Cette cérémonie a été présidée par Madame la ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, en présence du Président de la Cour Suprême de Guinée-Bissau, du Chef de la délégation de l'Union européenne en Guinée-Bissau, du Représentant résident de la CEDEAO en Guinée-Bissau, du Chef du programme SIPAO, ainsi que de plusieurs ambassadeurs accrédités en Guinée-Bissau et de responsables des services chargés de l'application de la loi.

Concluant la cérémonie, Madame la ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Teresa Alexandrina DA SILVA, a rassuré les partenaires quant à son engagement personnel ainsi que celui du gouvernement à faire du SIPAO un outil incontournable dans l'architecture sécuritaire de la Guinée-Bissau.

L'inauguration a été suivie de la signature d'un accord d'extension du réseau I-24/7 entre la Directrice du SIIC et le Chef du B.C.N. de Bissau, en vue de permettre aux agents opérateurs du SIPAO en Guinée-Bissau d'avoir directement accès aux bases de données d'INTERPOL via le canal de communication sécurisée I-24/7 d'INTERPOL.

D'autres inaugurations sont prévues dans les mois à venir dans d'autres pays de la sous-région.



Cérémonie d'inauguration du SIIC – Bissau (Guinée-Bissau), 9 mars 2023

Le programme SIPAO présente son état de mise en œuvre au cours de la 17^{ème} Assemblée générale du Comité des Chefs de police de l'Afrique de l'Ouest à Niamey (Niger).

La 17^{ème} Assemblée générale des Chefs de police de l'Afrique de l'Ouest s'est tenue à Niamey (Niger) du 28 au 30 mars 2023.

Cette assemblée générale constitue une plateforme pour l'organisation de trois réunions qui se tiennent successivement dans le but principal d'échanger des informations et de partager des expériences sur les questions de sécurité régionale. Il s'agit de la réunion des Chefs de police, la réunion des Chefs des services de sécurité et enfin, la réunion des ministres chargés de la sécurité de la région.

Inscrit à l'ordre du jour de cette assemblée générale, le programme SIPAO a fait l'objet d'une présentation par le Chef du programme, M. Richard GOTWE. Pour rappel, le programme SIPAO est le fruit d'une recommandation de la réunion des Chefs de police, qui s'est tenue en 2010 à Bruxelles.

Cette intervention a été l'opportunité pour le programme SIPAO de renforcer l'engagement et l'appropriation des acteurs sécuritaires de la région afin que le SIPAO soit l'étendard de la consolidation de l'architecture sécuritaire des pays et de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Après les délibérations, plusieurs recommandations spécifiques à la mise en œuvre du SIPAO ont été adoptées et validées par les ministres chargés de la sécurité de la région :

S'agissant des pays participants, de prendre toutes les mesures nationales nécessaires en vue de l'opérationnalisation effective du SIPAO à travers :

- l'adoption du cadre juridique approprié par les États membres qui ne l'ont pas encore fait ;
- l'affectation et l'alimentation d'une ligne budgétaire effective ;
- l'affectation de personnel qualifié et dédié ;
- le déploiement du SIPAO sur tout le territoire national, y compris les frontières terrestres, aériennes et maritimes ;
- l'obligation, pour tous les services chargés de l'application de la loi concernés, d'utiliser le SIPAO dans le cadre des recherches, des contrôles, des investigations et des analyses criminelles ;
- la consignation systématique des plaintes concernant le vol de véhicules, de documents d'identité, d'armes et d'objets génériques identifiables dans un procès-verbal afin que ces informations puissent être enregistrées dans les bases de données SIPAO nationales et, par conséquent, être partagées aux niveaux régional et mondial.

S'agissant de la CEDEAO, l'adoption du cadre juridique requis pour le fonctionnement et la pérennité de la plateforme régionale et la désignation ou la mise en place d'un organe de coordination au sein de la CEDEAO, qui prendra le relais d'INTERPOL quand le programme SIPAO aura pris fin.

Ces recommandations vont sans aucun doute renforcer l'engagement des pays participants à s'acquitter pleinement de leur responsabilité pour une mise en œuvre effective du SIPAO afin d'assurer la paix, la sécurité et la sûreté des vies et des biens sur le territoire.



17^{ème} Assemblée générale du Comité des Chefs de police de l'Afrique de l'Ouest – Niamey (Niger), 29 mars 2023

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Le programme SIPAO invité à partager son expérience avec des agents chargés de l'application de la loi d'Afrique australe à Maputo, au Mozambique

Le Bureau Régional d'INTERPOL à Harare a organisé un atelier sur l'extension du réseau I24/7 à Maputo (Mozambique) du 20 au 24 février 2023.

Cet atelier a été l'occasion pour le programme SIPAO de présenter son système mis en place en Afrique de l'Ouest, de partager diverses bonnes pratiques liées à sa mise en œuvre, mais surtout, de démontrer le rôle novateur du SIPAO dans le cadre de la lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

C'est avec un grand intérêt que les participants ont suivi cette communication délivrée par le Chef du programme, M. Richard GOTWE. Cet intérêt s'est matérialisé par le plaidoyer des pays de la Communauté d'Afrique australe de se doter de ce système, qui viendra sans aucun doute renforcer l'architecture sécuritaire de la région.

Le SIPAO devient un outil incontournable dans le domaine sécuritaire en Afrique. La volonté des États d'Afrique australe et d'Afrique centrale de se doter de cet outil en est une illustration parfaite.

Les administrateurs informaticiens du SIPAO se forment à la gestion et à l'administration du système

L'Atelier régional des administrateurs informaticiens sur les bonnes pratiques de gestion et d'administration du système SIPAO s'est déroulé à Lomé (Togo) du 12 au 14 avril 2023. Cet atelier a vu la participation des administrateurs informaticiens de 13 pays d'Afrique de l'Ouest. Il s'agissait notamment du Bénin, du Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Togo.

Cet atelier, dispensé par les experts du programme SIPAO d'INTERPOL, a permis de renforcer les capacités des administrateurs pour une meilleure compréhension du fonctionnement du système et la promotion des bonnes pratiques en matière de sécurité informatique. C'était aussi l'occasion pour les participants de partager leurs expériences dans le cadre de la mise en œuvre des extensions SIPAO au-delà des Centres de recueil et d'enregistrement des données (DACORE).

La cérémonie d'ouverture de cet atelier a vu la participation effective des Représentants de l'Union européenne, de la CEDEAO et du ministre de l'Intérieur et de la Protection civile du Togo.



Photo de groupe de la cérémonie d'ouverture de la formation des administrateurs informaticiens – Lomé (Togo), 12 avril 2023

LE COIN AFIS

Le projet AFIS de l'Afrique de l'Ouest entre dans sa phase de formations pratiques

Composante essentielle du programme SIPAO, le projet régional AFIS d'INTERPOL, qui a démarré en mars 2022 par le recueil de données sur les capacités réelles des services de PTS des 16 pays d'Afrique de l'Ouest, connaît, depuis janvier 2023, une nouvelle phase, celle des formations pratiques se déclinant en trois thèmes : Signalisation judiciaire, Gestion des scènes de crime, Formation de formateurs aux techniques d'animation et à la pédagogie des adultes en Police technique et scientifique (PTS).



Le ministre de l'Intérieur de Gambie, M. SEYAKA SONKO (avec le bonnet), entouré des stagiaires et du formateur

Pour rappel, en juillet 2022, lors de son premier comité de pilotage, le projet a classé les 16 pays d'Afrique de l'Ouest en trois groupes distincts, en fonction de l'existence ou non d'un AFIS et de la chaîne criminalistique qui l'accompagne.

Nous pouvons ainsi noter les pays du :

- Groupe 1 : pays pilotes dans lesquels il n'existe pas d'AFIS et qui nécessitent l'installation de cet outil ;
- Groupe 2 : pays dans lesquels un AFIS existe et nécessitant un renforcement des capacités ;
- Groupe 3 : pays dans lesquels il n'existe pas d'AFIS et nécessitant des conseils pour la préparation à l'accueil futur d'un AFIS.

Les pays du Groupe 1, notamment le Bénin, la Gambie et le Togo, bénéficient, depuis janvier 2023, d'une série de formations pratiques proposées par le projet et fortement appréciées par les stagiaires sur le terrain.

Ainsi, le personnel, de la PTS, de la police et de la gendarmerie du Togo a ouvert la série de formations prévues en suivant la formation de remise à niveau sur la signalisation judiciaire et la gestion des scènes de crime avec traces papillaires. Elle s'est déroulée du 30 janvier au 10 février 2023. Elle comptait 18 stagiaires au total, dont 10 de la gendarmerie avec une femme, et huit de la police avec aucune femme.

La Gambie a ensuite pris le relais, pays dans lequel le projet AFIS a financé, du 13 au 24 février 2023, la formation de remise à niveau identique à celle délivrée au Togo, à laquelle ont participé 12 stagiaires, dont deux femmes.

Enfin, au Bénin cette fois, notamment à Porto-Novo, s'est déroulée, du 20 février au 24 mars 2023, une formation mutualisée Bénin/Togo au Centre de Perfectionnement de la Police Judiciaire. Il s'agissait d'une formation de formateurs sur les techniques d'animation pédagogique en matière de PTS, regroupant 10 stagiaires, dont cinq agents de police du Bénin avec une femme et cinq agents de police et de gendarmerie du Togo.



Gestion des scènes de crime : exercice d'identification, de numérotation et de documentation des traces et indices.

Pour les pays du Groupe 2, le projet AFIS concentre actuellement ses efforts sur le renforcement des capacités des unités de police et de gendarmerie et leur sensibilisation à cet outil opérationnel qu'est l'AFIS. Pour joindre l'acte à la parole, le projet AFIS finance actuellement la même formation de remise à niveau des agents de la police nationale et de ceux de la police judiciaire du Cabo Verde. Cette formation se déroule du 27 mars au 7 avril 2023, avec un total de 10 stagiaires, dont deux femmes.

Pour les autres pays des Groupes 2 et 3, le projet tient à souligner qu'ils feront l'objet de missions de travail de l'équipe AFIS, qui leur proposera soit des activités visant à renforcer les systèmes AFIS existants, soit des recommandations à suivre pour devenir éligibles à la fourniture d'un AFIS au cours des phases ultérieures du projet.

Par ailleurs, le projet a lancé un appel d'offres pour la fourniture de trois AFIS complets aux pays pilotes, en attendant la livraison des premiers lots d'équipement en PTS pour les pays déjà visités, prévue en septembre 2023.

LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME

Le mois de mars a été dédié aux femmes dans le monde avec la Journée internationale des droits des femmes, qui s'est déroulée le 8 mars. Nous offrons cette tribune à ces femmes qui jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre du SIPAO dans leur pays.



Inspectrice Aisha Manneh

Administration pénitentiaire de Gambie,
opératrice de saisie au DACORE
de Banjul

« En réaction aux inquiétudes exprimées par la CEDEAO concernant la vague de criminalité organisée transnationale et de terrorisme qui inonde la région, une plateforme unique, baptisée SIPAO, a été mise en place pour faciliter l'échange des informations de police et, ce faisant, renforcer les capacités des services chargés de l'application de la loi en Afrique.

Je suis fière de participer au processus de mise en œuvre du programme SIPAO en Gambie. J'espère que le programme SIPAO et le système AFIS seront couronnés de succès et parviendront à garantir la sécurité de la population en Gambie, dans la sous-région et à travers le monde.

Merci. »

« En tant que policière, je suis fière de participer et d'assister à la naissance du programme SIPAO au Cap-Vert, car cela représente un tournant dans la lutte contre la criminalité et dans le développement d'une Afrique occidentale plus sûre pour tous les citoyens.

Le programme SIPAO est une initiative importante qui vise à rendre l'Afrique occidentale plus sûre avec la création d'une plateforme de partage des informations policières. Celle-ci renforce les capacités de coopération nationale et régionale entre les services répressifs, et nous permet de collaborer et de partager en temps réel des informations essentielles en matière de justice pénale, ce qui est fondamental pour prévenir et combattre efficacement la criminalité et préserver la sécurité des communautés.



Dilma Cruz

Inspectrice de la Police Judiciaire
du Cap-Vert

CONCLUSION



Richard GOTWE
Chef du programme SIPAO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je suis très heureux de vous retrouver dans ce nouveau bulletin d'information du programme SIPAO. Ce premier trimestre 2023 a été marqué par plusieurs activités stratégiques et opérationnelles, dont certaines ont été restituées ici.

Je commencerais par le rendez-vous majeur de la sous-région qui était attendu depuis quatre ans, à savoir la 17^{ème} Assemblée générale du Comité des Chefs de police de l'Afrique de l'Ouest, suivi de la 8^{ème} réunion du Comité des Chefs des services de sécurité et clôturée par la 8^{ème} réunion du forum des ministres chargés de la sécurité en Afrique de l'Ouest. J'ai eu l'honneur et le privilège de présenter l'état de mise en œuvre du programme SIPAO dans les États membres de la CEDEAO. Tous les participants ont reconnu le rôle fondamental que doit jouer le système SIPAO dans la lutte contre la

criminalité transnationale organisée et le terrorisme, mais également dans la production de statistiques et rapports sur les tendances criminelles dans la sous-région. Une série de recommandations ont été adoptées et validées par le forum des ministres en vue d'une opérationnalisation et une pérennité effectives du SIPAO dans le cadre de l'accélération de la mise en place de la plateforme régionale d'échange d'informations policières dans l'espace de la CEDEAO.

J'ai eu l'immense privilège d'accompagner le Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL lors de son premier déplacement en Afrique de l'Ouest dans le cadre du SIPAO en janvier. Nous nous sommes rendus au Nigéria puis au Ghana, où nous avons échangé avec les autorités nationales sur les défis qui entravaient la mise en œuvre du SIPAO et les actions d'amélioration que nous proposons.

Nous avons également inauguré le Centre de recueil des données policières (CREDPOL) de Guinée (janvier 2023) et le Centre du Système Intégré d'Informations Criminelles (SIIC) en Guinée-Bissau (mars 2023). Certes, ces événements de visibilité pour le programme sont importants et viennent couronner de nombreux efforts consentis par toutes les parties prenantes, à commencer par les pays, mais nous avons à chaque fois indiqué que ces inaugurations marquaient le commencement d'un dur labeur, que l'avenir et le succès du système SIPAO reposaient sur les différents pays, et qu'une appropriation encore plus forte et des mesures de pérennité étaient fondamentales pour

faire du SIPAO un outil efficace de lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme. Nous espérons clôturer ces activités d'inauguration dans les prochaines semaines avec le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire et le Libéria.

Dans le cadre du projet AFIS, les activités de formation se déploient sur le terrain. Le Togo, la Gambie et le Bénin ont pu bénéficier de formations de remise à niveau en Police technique et scientifique. D'autres pays bénéficiaires vont suivre sous peu. Des premiers lots d'équipement en PTS seront livrés très prochainement, conformément au plan d'action qui a été établi et validé avec chacun des pays.

Dans le cadre de la phase FED 3 du programme SIPAO, de nombreuses activités de formation ont été également conduites, avec un accent mis sur la formation des enquêteurs à l'utilisation du système SIPAO.

Les comités de pilotage de la phase FED 3 du programme SIPAO et du projet AFIS, qui se dérouleront du 23 au 25 mai à Abidjan, seront l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre des projets, d'échanger sur les activités à venir et de définir les priorités pour les prochains mois.

Je serai très heureux de partager avec vous les conclusions de ces deux importants rendez-vous du programme dans notre prochain numéro.

En attendant, je vous remercie de l'appui continu que vous apportez au programme SIPAO.



CONTACT

WAPIS PROGRAMME

infoWAPIS-SIPAO@interpol.int

www.interpol.int

AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).



INTERPOL